



ESCALES OCCITANIE

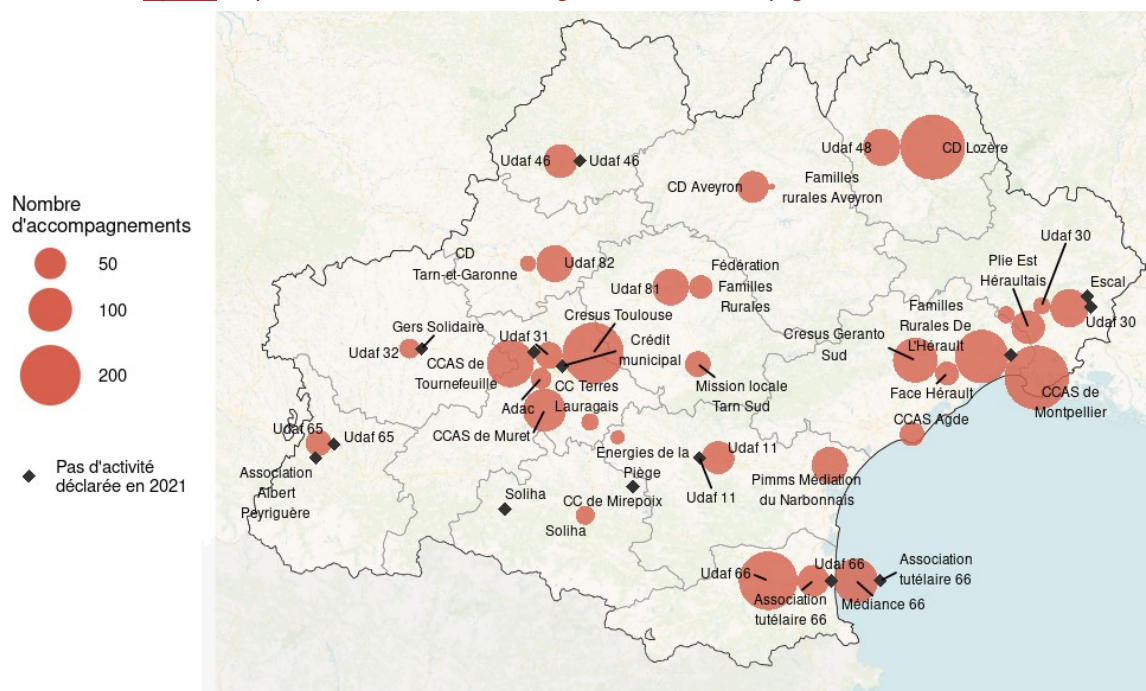
Études, Statistiques, Clés d'Analyse Locale Économique et Sociale

Les Points conseil budget : accompagner les ménages en difficultés financières

En 2021, l'Occitanie compte 48 Points conseil budget. Expérimentées dès 2016 dans la région, ces structures accompagnent les ménages en difficultés financières qui en font la demande. Dans plus d'un cas sur trois, l'accompagnement prend la forme d'une aide à la gestion du budget et au montage d'un dossier de surendettement. Le PCB intervient également pour faciliter l'ouverture de droits et diminuer ainsi le non recours à certaines aides financières. Le public suivi par les PCB est majoritairement inactif ou en recherche d'emploi. Néanmoins, parmi les personnes nouvellement suivies en 2021, une sur trois est en emploi, avec une part plus importante de salariés à temps partiel que dans le reste de la population.

Après l'expérimentation entre 2016 et 2019 d'un réseau de Points conseil budget (PCB) (→ **définitions**) dans quatre régions (Hauts-de-France, Ile-de-France, Grand Est et Occitanie), la démarche de labellisation des PCB par l'Etat a été lancée en avril 2019. Leur généralisation figurait parmi les mesures phares de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec un objectif de 500 points aujourd'hui atteint afin d'assurer un maillage territorial et de répondre à l'ensemble des besoins. Les PCB labellisés bénéficient d'un soutien annuel de l'Etat à hauteur de 15 000 euros.

Figure 1 – Implantation des Points conseil budget et nombre d'accompagnements réalisés en 2021



© IGN - Les contributeurs d'Openstreetmap - Carto DB - Dreets Occitanie 2023

Lecture : en Ariège, l'association Soliha gère 2 PCB dont l'un n'était pas encore actif en 2021. Le troisième PCB de ce département est géré par la Communauté de communes de Mirepoix et n'était pas encore actif non plus.

Champ : PCB d'Occitanie labellisés en 2021.

Source : Dreets Occitanie, Rapports d'activité des PCB.



Le déploiement des PCB s'inscrit à la fois dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté et dans celui de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (Educfi) de la Banque de France. Dès 2019, 21 structures ont été labellisées en Occitanie dont 11 issues de l'expérimentation de 2016. Puis, en 2020, 11 labels supplémentaires ont été attribués. Enfin, le dernier appel à manifestation d'intérêt lancé au deuxième semestre 2021 a permis la labellisation de 16 nouveaux PCB sur le territoire régional. A l'issue de cette troisième phase, l'Occitanie compte à ce jour au moins deux PCB par département, pour un total de 48 PCB labellisés (→ figure 1).

Accompagner les ménages avant et après une commission de surendettement

L'action des Points conseil budget peut prendre la forme d'un suivi dans la durée pour des ménages rencontrant de grandes difficultés, d'un accompagnement plus ponctuel ou encore d'actions d'information et de sensibilisation.

En 2021, plus de 2 700 ménages occitans ont débuté un suivi par un Point conseil budget :

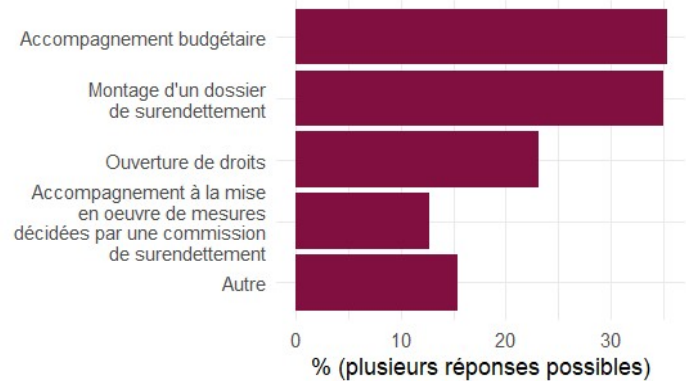
- Pour plus d'un tiers d'entre eux, l'accompagnement s'est traduit par le montage d'un dossier de surendettement (→ figure 2).
- Dans 12% des cas, les ménages sont accompagnés à la suite d'un passage en commission de surendettement : le PCB intervient alors pour aider à la mise en œuvre des mesures qui y ont été décidées.
- Pour un ménage sur quatre l'accompagnement permet l'ouverture de droits. L'action des PCB s'inscrit alors pleinement dans la lutte contre le non-recours dont les deux principaux motifs sont la méconnaissance des dispositifs et la complexité des démarches à engager [Drees, 2022].

Au-delà des ménages suivis sur la durée, les PCB d'Occitanie ont également accueilli 3 398 personnes pour des demandes ponctuelles. Ils ont aussi organisé 174 sessions d'information collective qui ont réuni 1 258 participants.

Les ménages qui prennent contact avec un PCB le font souvent à la suite d'une orientation par leur Conseil dé-

partemental, une association, un CCAS ou la Banque de France.

Figure 2 – Fréquence des différents accompagnements proposés par les PCB



Lecture : pour 35 % des personnes nouvellement suivies, l'accompagnement par le PCB a pris la forme d'un accompagnement budgétaire. Les différentes formes d'accompagnement sont cumulables.

Champ : personnes nouvellement suivies par les PCB d'Occitanie en 2021.

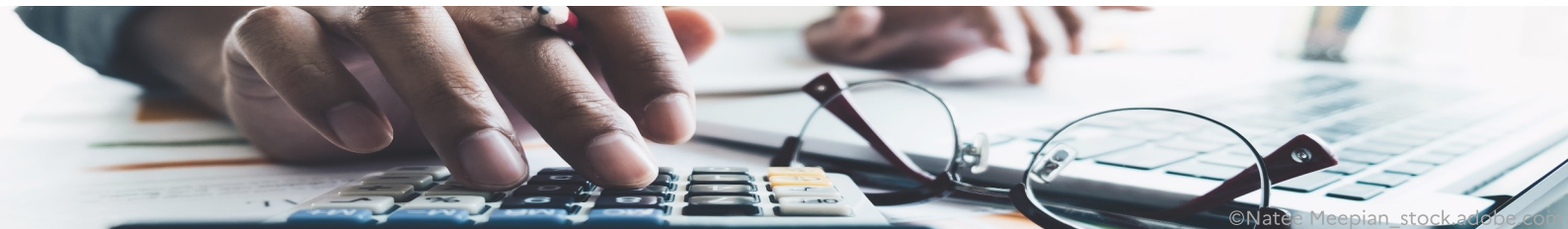
Source : Drees Occitanie, Rapports d'activité des PCB.

Une personne nouvellement suivie sur trois est en emploi

Parmi les personnes nouvellement suivies par un PCB, une sur trois est en emploi. Néanmoins, ces emplois sont plus souvent à temps partiel que sur l'ensemble des salariés (28 % ici contre 19 % selon le recensement de la population 2019).

L'écart est plus marqué pour les hommes : 22 % des hommes salariés nouvellement suivis par un PCB sont à temps partiel, contre seulement 9 % en population générale. Les actifs à la recherche d'un emploi représentent 25% des personnes nouvellement suivies. Enfin, 40 % des personnes nouvellement suivies sont inactives.

Les femmes sont plus nombreuses à prendre contact avec un PCB. En 2021, 1 755 femmes ont effectué une demande ponctuelle auprès de l'une des structures de la région, soit 54 % des prises de contact. Elles sont également plus nombreuses à s'engager dans un accompagnement : 58 % des personnes nouvellement suivies sont des femmes. Cette féminisation du public pris en charge par les PCB s'explique d'abord par le fait qu'elles sont plus nombreuses à être en situation de pauvreté. Ainsi, un tiers des familles monoparentales occitanes sont pauvres, dont une large majorité sont des femmes élevant seules leurs enfants [Rodes, Flachère, 2019]. Elle

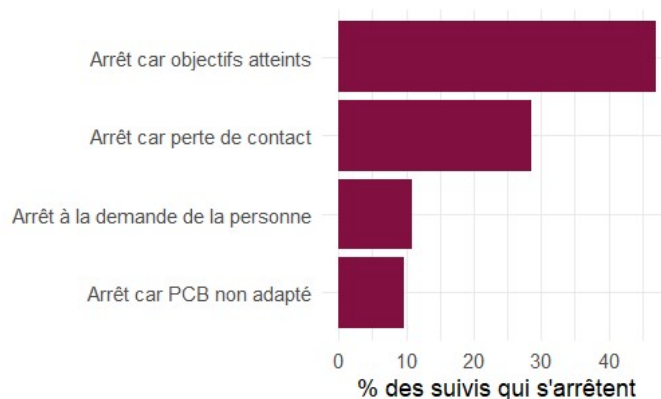


résulte également d'une répartition genrée des tâches domestiques au sein des ménages : les femmes ont plus souvent la charge de la gestion budgétaire, notamment en milieu populaire alors même qu'elles sont moins souvent en emploi que les hommes [Perrin-Heredia, 2018].

Parmi les suivis qui s'arrêtent, des situations diverses

Au cours de l'année, 1 510 suivis par un PCB ont pris fin. Dans près d'un cas sur deux, le suivi a cessé car les objectifs initiaux ont été atteints (→ figure 3). Il s'agit par exemple de la réalisation d'un diagnostic complet de la situation financière et de l'accompagnement dans une procédure de surendettement. Dans 29 % des cas, la structure a perdu le contact avec les personnes suivies. Une minorité des suivis se sont arrêtés à la demande des personnes accompagnées (11 %) ou car l'intervention d'un PCB n'était pas adaptée à la situation (10 %) : ce dernier cas renvoie par exemple à des situations personnelles très complexes, nécessitant un accompagnement plus global, au-delà de la seule question budgétaire.

Figure 3 – Fréquence des différents motifs de fin de suivis par les PCB



Lecture : 47% des suivis qui s'arrêtent ont atteint leurs objectifs.

Champ : suivis arrêtés par les PCB d'Occitanie en 2021.

Source : Dreets Occitanie, Rapports d'activité des PCB.

A la fin de son suivi, près d'une personne sur quatre présente encore des arriérés de paiement, soit deux fois moins que les nouveaux entrants dans le dispositif la même année.

Les personnes en fin de suivi sont également plus nombreuses à gérer leurs dépenses en établissant un budget mensuel (24 % contre 14 % pour les nouveaux entrants). Enfin, elles ont moins souvent un solde bancaire négatif que les nouveaux entrants (18 % contre 31 %). Ces indicateurs illustrent le travail accompli par les PCB. Ils tra-

duisent sans doute aussi une sortie plus rapide du dispositif pour les personnes aux situations initiales les moins complexes.

Une activité ancrée au sein d'un réseau de partenaires

L'accompagnement et l'orientation des personnes contactant un PCB s'inscrivent dans le cadre d'un réseau partenarial formel et informel. A ce titre, 19 structures hébergeant des PCB ont signé des conventions avec d'autres institutions telles que La Banque de France, Action logement, des Maisons France services, des CCAS ou certains organismes bancaires.

Le travail en partenariat avec les créanciers potentiels des ménages est rarement conventionné hormis dans 8 structures. Il s'agit alors souvent de fournisseurs d'énergie, d'opérateurs de distribution d'eau potable ou d'agences de gestion locative. Ces partenariats visent à faciliter l'orientation des ménages en difficulté vers un PCB. Enfin, de nombreuses structures se coordonnent entre elles, à l'échelle départementale, afin d'améliorer leurs interventions.

Le développement de nouveaux partenariats, le travail en réseau et les actions de communication ressortent clairement comme constituant des marges de progrès identifiées par les PCB (→ figure 4). Ces actions répondent à deux objectifs principaux : d'une part, améliorer la prise en charge des personnes suivies (meilleure connaissance des interlocuteurs et des dispositifs) et, d'autre part, faire connaître ces points conseil pour atteindre un public plus large, si possible avant la survenue du surendettement.

Quels moyens humains ?

Une large majorité des PCB fonctionne avec au plus 1 salarié en équivalent temps plein (ETP) : 13 d'entre eux mobilisent moins d'un demi ETP et 15 autres entre 0,5 et 1 ETP. Seulement 9 structures consacrent plus de 2 ETP à cette activité. Parallèlement, elles recourent peu au bénévolat : 28 PCB n'y recourent pas du tout et seuls 2 déclarent y recourir pour plus de 1 ETP. Quasiment tous les PCB ont fait bénéficier leurs intervenants de formations, qu'il s'agisse de modules socles ou de sessions d'actualisation des connaissances.

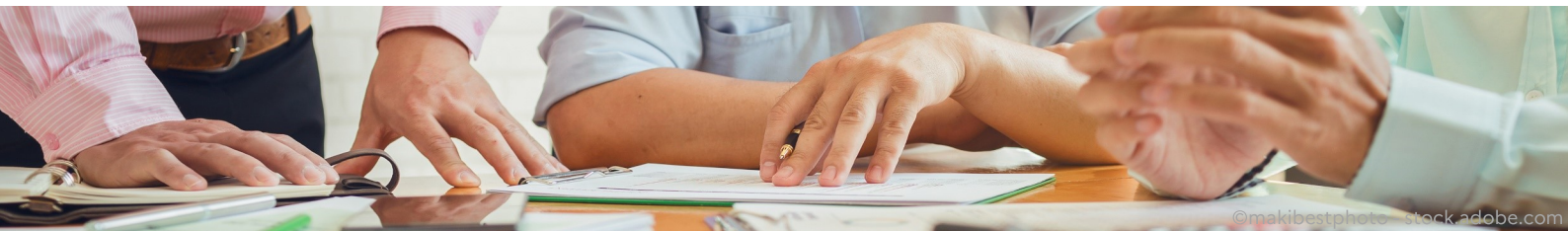


Figure 4 – Nuage des mots les plus fréquemment évoqués par les PCB quant à l'évolution de leur activité



Source : Drees Occitanie, Rapports d'activité des PCB.

Définitions

Les **Points conseil budget (PCB)** sont des services de proximité labellisés qui s'adressent gratuitement à toute personne, sans distinction de ressources, rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin de conseils ou d'un accompagnement. L'accompagnement proposé est gradué et co-construit avec plusieurs niveaux d'intervention. Il ne nécessite pas d'engagement contractuel de la part de la personne et n'est pas limité dans le temps. L'arrêt est possible à tout moment par la personne.

Les missions et les actes métiers des PCB doivent respecter un cahier des charges national [Ministère des Solidarités et de la Santé, 2021]. Leur objectif est la prévention des difficultés financières qui peuvent conduire aux situations de mal endettement (endettement qui rend instable une situation financière) ou de surendettement (incapacité à rembourser un crédit) et l'aide au retour à une situation budgétaire stable. Les structures labellisées peuvent être portées par des acteurs privés et disposent d'un réseau de partenaires parmi lesquels les succursales de la Banque de France, les organismes bancaires, les services publics, les partenaires économiques et les acteurs associatifs.

Pour en savoir plus

- Ministère des Solidarités et de la Santé (2021) : « [Label Point conseil budget : appel à manifestation d'intérêt 2021](#) », Cahier des charges
- Ministère des Solidarités et de la Santé (2022) : « [Point conseil budget \(PCB\)](#) », Liste des structures
- Drees (2022) : « [Non-recours aux prestations sociales : le manque d'information en tête des motifs selon les Français](#) », Communiqué de presse, décembre 2022
- Rodes V., Flachère M. (2019) : « [Malgré une importante redistribution, un tiers des familles monoparentales restent pauvres](#) », Insee analyses Occitanie n°84, novembre 2019
- Perrin-Heredia A. (2018) « [La gestion du budget, un pouvoir paradoxal pour des femmes de classes populaires](#) », dans Le monde privé des femmes, p193-212, Ined Éditions, 2018
- Banque de France (2023) : « [Mes questions d'argent : le portail national de l'éducation économique, budgétaire et financière](#) »